Cinquantième année. - N ° 135 A 17 et 18 juillet 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1593

976 – MAYOTTE

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MAMOUDZOU

Ventes et cessions

829 982 917 RCS Mamoudzou.
MAXAUTO.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : lotissement Kemal, Zone Industrielle de Kaweni, 97600 Mamoudzou.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par apport au montant évalué à 966 340,44 euros. Apport partiel d'actif.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : ventes de pneumatiques, lubrifiants et accessoires automobiles, montage et réparation sur véhicules automobiles en tous genres.
Adresse : ZI Kawéni, BP 225, 97600 Mamoudzou.
Précédent propriétaire : 094 119 401 RCS Mamoudzou. **ZOOM SARL.**
Date de commencement d'activité : 26 juin 2017.
Déclarations de créances : Tribunal de Grande Instance de Mamoudzou.
Commentaires : Par acte sous seing privé en date du 26 juin 2017, les sociétés ZOOM et MAXAUTO, ont établi un projet d'apport partiel d'actifs régis par l'article L236-22 Code Com aux termes duquel la société ZOOM ferait apport à MAXAUTO d'une partie de son actif évalué à 3 210 779,27 euros et d'une partie de son passif évalué à 2 244 438,83 euros, soit un apport net de 966 340,44 euros correspondant à la branche autonome d'activité ayant pour objet l'exploitation de centres de réparation automobiles de type "réparation rapide" ; en rémunération de cet apport, la société MAXAUTO augmenterait son capital de 966 340 euros par la création de 966 340 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euros attribuées en totalité à la société ZOOM accompagnée d'une prime d'apport de 0,44 euros ; dépôt d'acte au RCS de Mamoudzou le 28 juin 2017 ; délai d'oppositions de trente jours.